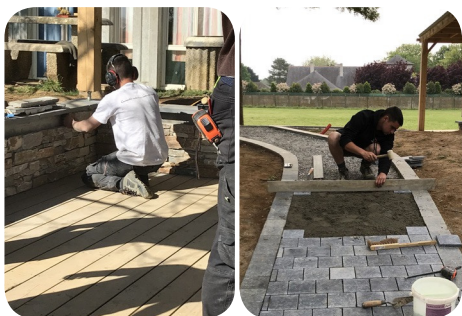


CS Constructions Paysagères

Par apprentissage



Durée : 1 an

- 35 semaines en entreprise du paysage
- 12 semaines à l'établissement scolaire (CFA)

Prérequis / Modalités d'accès

- Être âgé de 16 à 29 ans révolus à la date de signature du contrat d'apprentissage
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (bac) et en priorité les diplômes : bac pro « Aménagements Paysagers » ou du BP « Aménagements Paysagers » ou bien justifier d'une expérience professionnelle en paysage de 2 ans.
- Les candidats respectant les critères précédents devront participer à une journée de positionnement avec **tests et entretiens individuels**.
- La maîtrise de la langue française est nécessaire.

Modalités d'évaluations / Examen

- CS Constructions Paysagères de niveau 4 (diplôme du Ministère de l'Agriculture).
- Validation des 3 UC (Unités Capitalisables) en contrôle continu lors d'épreuves pratiques.

Accessibilité

- Établissement accessible aux personnes en situation handicap

Objectifs

Le CS Constructions Paysagères a pour objectif de former de futurs professionnels du paysage. Il a pour objectif principal d'acquérir des savoirs et des savoirs-faire, de développer l'esprit de synthèse et d'acquérir des méthodes pour répondre à une problématique. Le CS est également une ouverture sur le monde social et professionnel ainsi que la construction d'un projet personnel et professionnel.

Cette formation, uniquement technique, en alternance entre le centre de formation et l'entreprise, permet de devenir un professionnel du paysage spécialisé en conduite de chantier de constructions paysagères.

Compétences

- La préparation, l'organisation et le suivi des chantiers
- L'utilisation des engins de chantier
- La réalisation de réseaux (électricité, drainage, ...)
- Les constructions paysagères (murets, dallages, ...)
- La pose des accessoires et du mobilier de jardin
- La relation avec la clientèle

Méthodes Mobilisées

- Cas concrets
- Accompagnement personnalisé
- Apports techniques par des formateurs issus du monde professionnel

Contenu de la formation

La formation s'articule autour de 3 modules appelés UC (Unités Capitalisables) :

- **UC 1** : Assurer la préparation technique d'un chantier de constructions paysagères
- **UC 2** : Réaliser des constructions paysagères avec des liants
- **UC 3** : Réaliser des constructions paysagères non maçonnées



Vers quels métiers ?

- Ouvrier paysagiste qualifié spécialisé en constructions paysagères
- Chef d'équipe
- Conducteur de travaux
- Chef d'entreprise
- Ouvrier en travaux publics